

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je vais m'empresse de me renseigner sur la situation dont parle le député. Je dois cependant préciser que si aucun d'entre nous n'est en faveur des hausses pratiquées par l'industrie récemment, l'industrie est elle aussi aux prises avec des frais accrus, notamment la hausse du prix des matériaux.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA—LA QUESTION DE L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné les préoccupations et besoins d'un grand nombre de personnes âgées de 60 à 65 ans et étant donné que l'idée d'abaisser l'âge d'admissibilité aux pensions à 60 ans est approuvée par la majorité des Canadiens, le ministre dirait-il si le gouvernement envisage d'apporter des modifications à la loi sur la sécurité de la vieillesse et au Régime de pensions du Canada en vue d'accorder les pensions à 60 ans à titre facultatif?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler au député qu'un grand nombre de personnes âgées de moins de 60 ans ont également besoin d'aide. La politique du gouvernement vise à offrir un supplément de revenu et une sorte de revenu garanti à tous les Canadiens dans le besoin quel qu'en soit l'âge. C'est pourquoi je n'envisage pas d'apporter la modification de détail proposée par le député.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre si l'intérêt qu'il manifeste à l'égard des nécessiteux s'applique également aux personnes de 60 à 65 ans?

M. Lalonde: Bien entendu, monsieur l'Orateur. C'est ce que j'ai dit. Nombre de personnes de tous âges sont dans le besoin et notre préoccupation, comme celle de la Chambre, e suppose, s'adresse à toutes et non pas seulement à un groupe particulier.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PRIX DU MAZOUT DE CHAUFFAGE ACHETÉ PAR LE GOUVERNEMENT—L'EXPLICATION DE LA TRANSACTION

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Mercredi dernier, j'ai demandé au ministre combien le gouvernement avait payé le pétrole distillé acheté à la fin de l'année dernière. Il me répondit qu'il lui était impossible de fournir ce renseignement à ce

Questions orales

moment-là. Pourrait-il nous dire aujourd'hui combien a coûté ce mazout?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, il s'agit de la même situation que j'ai décrite la semaine dernière.

[Traduction]

M. Andre: Comme on m'a informé que le prix de ce mazout de chauffage était de 52c. le gallon comparative-ment au prix de détail de 33c. le gallon, le ministre pourrait-il nous dire ce qu'entend faire son ministère pour écouler ce mazout pour lequel on paye déjà des frais d'entreposage, et en disposer de manière à limiter les pertes qui dépassent déjà \$5 millions?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, je n'accepte pas les prémisses de l'honorable député, mais nous étudions actuellement diverses possibilités d'utiliser cette huile que nous avons en surplus, étant donné le fait, comme je l'ai déjà mentionné, que nous avons eu un hiver très clément.

* * *

LES FINANCES

LE RECOUVREMENT PAR LES PROVINCES DE MONTANTS DUS POUR DES SERVICES ASSURÉS PAR LES FORCES ARMÉES

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable président du Conseil du Trésor.

A-t-il l'intention de réclamer les millions de dollars qui sont dus par divers gouvernements provinciaux à la suite de services rendus par les Forces armées canadiennes, et qui figurent dans le rapport de l'auditeur général du Canada, du 28 février 1973?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Oui, monsieur le président.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

TORONTO—LA SPÉCULATION ET LES PRÊTS USURAIRES—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Don Blenkarn (Mississauga): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Sait-il que dans la région de Toronto le prix des maisons s'accroît à un rythme excédant \$50 par jour sept jours par semaine, et le ministre ou ses collègues seraient-ils prêts à prendre des mesures pour mettre un frein à la spéculation et à ces abus?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, il en a été question dans un discours que j'ai fait à la Chambre il y a deux jours alors que j'ai indiqué que des régions comme Toronto ou Vancouver où le taux de vacance est très faible ou les bénéficiaires très élevés, recevraient une attention particulière.